



# MFR DE CHATEAUNEUF SUR ISERE

TAXE D'APPRENTISSAGE 2011

Un Partenariat pour contribuer à la formation par alternance



\* Etablissement de formation dans les métiers des services, reconnu par l'Etat et sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

\* Formations en alternance de la 4<sup>ème</sup> au BTS en stage ou en apprentissage

\* 250 élèves et adultes

\* 86 % de réussite aux examens

\* Un réseau de 450 Associations en France qui forment 70 000 jeunes et adultes et plus de 1 000 Associations dans cinq continents

Le Village – BP 3 – 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Tél : 04 75 71 88 00 / Fax : 04 75 71 87 73 / Site : [www.mfr-chateauneuf.asso.fr](http://www.mfr-chateauneuf.asso.fr)

**RÉUSSIR**  
autrement

# Pour Réussir Autrement

- **Des jeunes en alternance** : Plus de 50% du temps de formation est passé en stages dans différentes entreprises. Les secteurs sont définis en fonction des centres d'intérêt et du projet professionnel du jeune.

- **Une formation de qualité** : La MFR pratique la pédagogie de l'alternance qui utilise le vécu du jeune en stage. Les expériences sur le terrain et à la MFR font acquérir de nouvelles connaissances et compétences en lien avec le monde professionnel. Le suivi mis en place et les relations entre les maîtres de stage, les moniteurs et les parents permettent de personnaliser cet apprentissage qui se concrétise au niveau des résultats aux examens.

- **Des partenaires de la formation :**

**Les Familles** : s'impliquent dans la formation et l'orientation des jeunes. Elles participent à différentes Commissions et au Conseil d'Administration qui décide des orientations de l'établissement.

**Les Maîtres de stages** : 500 entreprises reçoivent tout au long de l'année les jeunes en alternance afin de leur faire découvrir et acquérir une expérience professionnelle dans le secteur qu'ils ont choisi.

**Les Employeurs** : 78 contrats d'apprentissage signés par des jeunes et adultes pour se former aux métiers de la Petite Enfance et du Social par le biais de nos formations CAP Petite Enfance et BTS Economie Sociale et Familiale.

**L'ADMR** : la MFR travaille en étroite collaboration avec l'ADMR, Association du service à la personne, pour former des aides à domicile.

**Le Conseil Général** : en partenariat avec la MFR, nous soutenons la formation des Assistantes Maternelles avec la mise à disposition de notre salle de puériculture.

- **Un suivi personnalisé** : La MFR est une école à taille humaine avec un suivi personnalisé des jeunes et la transmission des valeurs éducatives aussi bien pendant le temps pédagogique que le temps de vie résidentielle. Chaque élève de la MFR bénéficie d'un tuteur qui assure, ce suivi, entre autre, par des visites de stage.

- **Des jeunes qui s'impliquent** : Nos jeunes aiment s'impliquer à travers différentes actions sur le territoire : \* participation à la « Semaine Bleue » en collaboration avec la Communauté de Communes. \* Intervention dans la crèche et la MJC de la commune. \* Mise en œuvre d'actions de financement d'un séjour solidaire en Inde.

- **Une vie résidentielle :**

**L'internat** : la majorité des élèves de la MFR est interne et cette proportion augmente régulièrement. La vie résidentielle est au cœur de nos préoccupations afin d'offrir aux jeunes un encadrement éducatif de qualité. En soirée, un formateur et deux animateurs surveillants de nuit accompagnent et encadrent les jeunes.

**Des lieux de travail variés** : une salle informatique , une cuisine pédagogique, une salle de puériculture, un Centre de Documentation et d'information permettent aux jeunes de se former dans des conditions professionnelles.

- **Au delà du scolaire** : Chaque mercredi, de 16h à 18h des "ateliers" permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux domaines et de s'ouvrir au monde : Théâtre, Chant, Slam, Vidéo, Internet, Arts plastiques, Mosaïque, Sports Collectifs, Tennis de table... Les différents cycles de formation font évoluer l'ouverture des jeunes sur le monde extérieur : voyage à Paris en 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>, séjour d'intégration en Seconde et voyage solidaire de 3 semaines en Inde pour la classe de BAC PRO.

# Les Jeunes se forment et s'ouvrent aux autres

Voyage à Paris de la classe de 4ème



Voyage Solidaire en Inde  
De classe de BAC Pro Service en  
Milieu Rural



Elève de CAP Petite Enfance en atelier « lecture » auprès des enfants de la crèche de Châteaufort sur Isère



Projet d'Utilité Social des BEPA avec les personnes âgées de Châteaufort sur Isère



BTS Economie Sociale et Familiale





# Versement de la Taxe d'Apprentissage Mode d'emploi

Comment effectuer votre versement ?

La MFR de Châteauneuf/Isère est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage dans les catégories A, B et C par cumul.

L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, dont nous faisons partie, est agréée comme organisme collecteur, vous pouvez donc verser la totalité de votre taxe à : l'OCTA des MFR, qui fera la répartition et reversera précisément selon vos souhaits.

Afin de vous faciliter la démarche vous pouvez :

- \* en un seul clic effectuer votre déclaration sur le site [www.mfrdromeardeche.com](http://www.mfrdromeardeche.com) rubrique taxe d'apprentissage en mentionnant « versement pour la MFR de Châteauneuf/Isère »,
- \* ou nous contacter au 04 75 71 88 00 afin de vous adresser le bordereau et/ou répondre à toutes vos interrogations,
- \* ou adresser le bordereau à la Fédération Départementale des MFR – Drôme – Ardèche – 2 Rue La Pérouse – Place Lamartine – 26000 VALENCE.

**Le Village – BP 3 – 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

**Tél : 04 75 71 88 00 / Fax : 04 75 71 87 73 / Site : [www.mfr-chateauneuf.asso.fr](http://www.mfr-chateauneuf.asso.fr)**

